

fédération
des services
publics

la
cgt

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026 ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES FONCTION PUBLIQUE : JE VOTE CGT!



Collecte et traitement des déchets : mes missions ont un sens, mon vote aussi

Partout en France, les syndicats CGT et leurs représentant-es au sein des instances paritaires locales et nationales portent les besoins, les aspirations et les revendications des personnels. Ils mènent la bataille revendicative pour améliorer les conditions de travail et de vie de toutes et tous.

Augmentation du temps de travail, flexibilité à outrance, précarisation des travailleurs, suppression du volet prévention avec la mort des CHSCT, les réformes successives, bien loin de répondre aux préoccupations des travailleurs et à leur protection, veulent nous imposer des reculs sans précédent, notamment avec la loi travail et les lois Macron qui permettent aux entreprises et aux collectivités de faire la loi.

Pour l'ensemble des acteurs de notre secteur, déjà soumis à une pénibilité des plus rudes dans le monde du

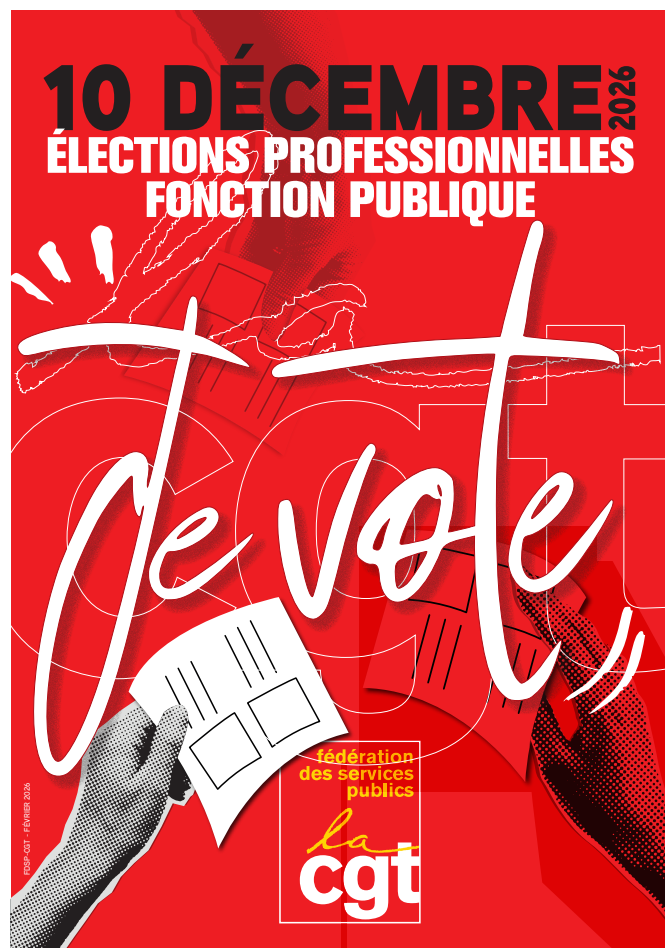
travail, les conséquences de tels reculs sont catastrophiques.

Nous sommes et connaissons tous autour de nous des collègues de travail « cassés », « brisés » par de longues années de labeur (hernies discales, tendinites, troubles musculosquelettiques, maladie pulmonaires, cancers, etc.) et ceci pour le reste de leur vie, et beaucoup trop sont malheureusement partis avant même d'avoir pu connaître le goût de la retraite arrivée trop tardivement... ayant donc perdu leur vie à la gagner.

Au regard des décisions gouvernementales actuelles, seule la mobilisation massive des agent-es doit permettre d'avoir une CGT forte. Afin de lutter contre ces mesures destructrices d'emplois publics, de détériorations des conditions de travail, nous devons faire connaître et partager nos revendications.

Ensemble, faisons résonner plus fort notre voix et nos revendications :

- Le retour en gestion publique de la collecte et du traitement des déchets.
- Son développement pour assurer la gestion et le traitement sur le territoire de l'ensemble des déchets produits, et de manière propre (création de centaines de milliers d'emplois).
- Un départ à la retraite à 50 ans (catégorie insalubre) à taux plein pour les missions les plus pénibles et insalubres (bonification de 3 ans et 4 mois tous les 5 ans), avec la possibilité d'un départ anticipé au prorata des années passées.
- Un départ à la retraite à 55 ans (catégorie active) à taux plein pour tous les acteurs de la branche (bonification de 1 an et 8 mois tous les 5 ans), avec la possibilité d'un départ anticipé au prorata des années passées.
- Un déroulement de carrière accéléré permettant de bénéficier d'une retraite anticipée équivalente à une carrière classique.
- Un suivi médical adapté aux risques encourus par les personnels (a minima annuel).
- Le retour des CHSCT pour maintenir un niveau de prévention et d'intervention à la hauteur des risques encourus.
- Une gestion humainement responsable accompagnant par la formation et l'évolution de carrière les agent-es, de l'embauche à la retraite. Sortons les grands groupes qui se font de « l'or dur » sur nos ordures, imposons une gestion publique et écologiquement responsable de nos déchets, reconnaissons la pénibilité pour l'ensemble des acteurs du secteur, faisons-en un secteur d'avenir, autant pour l'emploi que pour notre planète !



Pour être efficaces, pour assurer notre présence auprès des agent-es et des salarié-es dans toutes les instances CST, les CAP, en CCP*, pour que nos revendications soient entendues et validées par les pouvoirs publics, nous devons être encore plus forts.

*CST : Comité social territorial, CAP : Commission administrative paritaire, CCP : Commission consultative paritaire.



MES MISSIONS ONT UN SENS, MON VOTE AUSSI

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026 JE VOTE CGT !



**Connaissez vos droits,
lisez notre guide «Droits des agents»
en scannant le QR code**



**Pour vous syndiquer en ligne,
scannez le Flashcode!**